

Ceux-ci devraient surtout s'appliquer à la façon dont le budget est préparé et présenté à la Chambre. Si le public pouvait participer à l'élaboration d'un budget, il l'accepterait plus volontiers. En effet, il aurait déjà une bonne idée de son contenu. Pour un pays comme le nôtre, cette question est importante. Autant que je sache, le Canada est le seul pays comportant cinq régions géographiques distinctes. Chaque fois qu'on propose des mesures fiscales ou budgétaires, il faut se rendre compte que ces mesures ne toucheront pas toutes les régions de la même manière. Voilà pourquoi il conviendrait que le gouvernement annonce à tout le pays par le truchement de toutes les régions ce qu'il entend proposer dans son budget. Avec un système de ce genre, une fois les lois adoptées, les gens auraient plus de confiance dans les changements. Ils n'auraient pas l'impression d'être écrasés par le gouvernement. Le gouvernement ne susciterait plus chez eux des sentiments de crainte ou de désaffection, parce qu'ils auraient participé à l'élaboration du budget. Cela est très important, car aujourd'hui les gouvernements de toutes sortes s'attribuent un très fort pourcentage de nos revenus.

Si, par exemple, on examine le montant moyen des impôts payés par le Canadien, on constate que la plupart d'entre nous travaillons au profit des pouvoirs publics depuis le début de l'année jusqu'en juin à peu près, ce qui est énorme. Dans ces conditions il est très important que les simples contribuables prennent part le plus possible à l'élaboration du budget. Cette conclusion s'est imposée au comité de mon parti auquel j'ai siégé qui a parcouru le pays pendant les premières semaines de 1982. Trois thèmes revenaient sans cesse.

Tout d'abord, les contribuables en général ne peuvent comprendre pour quelles raisons les gouvernements n'ont pas confiance en eux, pour quelles raisons ils n'exposent pas aux gens ce qui va se produire. Il s'agit là d'une préoccupation qui s'est exprimée de façon particulièrement aiguë à propos du budget du 12 novembre 1981, qui a proposé une importante réforme fiscale.

Le deuxième thème qui a fait surface au cours des audiences tenait à la rétroactivité de plusieurs mesures fiscales du dernier budget. Cela a été fort malheureux, car on remet en cause le fondement même de la perception des impôts, qui repose sur le respect volontaire des dispositions fiscales par le contribuable. Si jamais le gouvernement procède à des changements comme il l'a fait dans certains cas, en particulier à propos de l'assurance-vie, puisque le dernier budget proposait des modifications rétroactives, il verra que ce genre de mesures donne l'envie aux Canadiens de frauder. Beaucoup nous ont dit que si le gouvernement ne respecte les lois qu'il a adoptées et en fonction desquelles les gens organisent leur retraite, il leur donne l'envie bien naturelle de prendre leur revanche. Ils se disent que quand le temps viendra de faire leur déclaration d'impôt, ils se feront des formulaires à eux. Voilà qui est fort inquiétant.

Un troisième thème qui est constamment revenu sur le tapis au comité c'est qu'un grand nombre de dispositions budgétaires n'ont pas été clarifiées. C'était en janvier, deux mois après la présentation du budget, deux mois de plus se sont écoulés et il reste encore de nombreuses dispositions à éclaircir. Les gens ne savent pas comment mener leurs affaires suivant les dispositions du budget du 12 novembre car le gouvernement n'a pas

encore apporté la plupart des changements que ce budget proposait d'apporter aux lois ou règlements. Citons par exemple la taxe d'accise qui doit être imposée au niveau du grossiste et non plus du fabricant. Les gens ne savent pas à quoi s'en tenir sur un grand nombre de changements parce que le gouvernement n'a pas encore exprimé clairement ses intentions. Voilà les trois questions à régler en ce qui concerne le budget.

Nous devons participer davantage à la préparation du budget. Je ne suis pas certain qu'il soit indispensable de le préparer dans le plus grand secret. Une fois le budget présenté, le gouvernement devrait faire de son mieux pour préciser ses intentions à l'égard des changements fiscaux proposés dans le budget.

J'ai l'intention de suivre la suggestion que plusieurs députés ont faite tout à l'heure quant à la limitation de la durée des discours.

Pour terminer je voudrais citer certaines paroles du premier ministre (M. Trudeau). Il a déclaré cette semaine à Toronto:

... en fermant le Parlement on a détruit la démocratie ...

Je tiens à dire qu'il y a plusieurs façons de fermer le Parlement. Le simple fait d'être ici ne veut pas dire que le Parlement joue vraiment son rôle. Il existe une façon bien plus insidieuse de le faire; il suffit de laisser les députés sans travail. Mais si le premier ministre parlait sérieusement, je lui demande de regarder comment fonctionne le Parlement, de le rendre plus utile et plus productif dans l'intérêt des députés et du même coup dans l'intérêt des électeurs que nous représentons afin que le Parlement ne ferme pas ses portes simplement parce qu'il a perdu son utilité. Le premier ministre n'aurait pas dû faire cette déclaration. Je lui demande de veiller à ce que le Parlement ne soit par fermé faute de pouvoir jouer son rôle. A mes yeux, c'est beaucoup plus important que de s'inquiéter de la présence réelle des députés à la Chambre. Je préférerais de beaucoup que nous fassions quelque chose de constructif que de perpétuer le système que nous connaissons actuellement car il contribue selon moi à nous rendre de plus en plus inutiles.

Le second point que je voulais soulever est en rapport avec ce qui est dit à la dernière page du discours du trône présenté il y a près de deux ans. On y dit ceci:

• (2020)

Comme à tous vos collègues de la Chambre des communes, il vous incombe, à vous qui avez reçu la confiance de la population de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ...

Je me permettrai d'ajouter à cette liste la population des communes rurales du Manitoba d'où je viens ...

... de représenter vos commettants dans l'ensemble du pays. Mais la situation actuelle vous confère plus encore la responsabilité de représenter le pays auprès de vos commettants. C'est là une tâche que nul autre ne peut accomplir à votre place ...

Je suis tout à fait d'accord là-dessus. Si nous devons effectivement accomplir cette tâche, il faut que le fonctionnement de nos institutions nous le permette. Vous pouvez me croire: tous ceux qui sont élus à la Chambre sont tout à fait sincères et intègres. Nous avons tous des aptitudes et des compétences et si certains ne peuvent mettre leurs talents à contribution, c'est bien dommage pour nous tous. C'est pourquoi je vous incite vivement à prendre au sérieux les propositions qui ont été faites aujourd'hui et je vous invite, dans un esprit de bonne volonté, à faire en sorte que les propositions utiles et valables